



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction régionale de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt Occitanie

Service régional de la formation et du
développement

Affaire suivie par : Xavier FIDELLE-GAY
Téléphone : 05.61.10.62.21
Télécopie : 05.61.10.62.43
Courriel : xavier.fidelle-gay@educagri.fr

Montpellier, le 3 mars 2020

Le Directeur régional

à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement d'enseignement agricole
secondaire et supérieur court

Objet : Organisation de la campagne des bourses nationales d'études sur critères sociaux de l'année scolaire 2020-2021

Réf. : Note de service académique régionale du 3 mars 2020

L'objet de la présente note est de fixer le calendrier de la campagne de bourse pour la rentrée scolaire de septembre 2020 :

- La date limite de dépôt des dossiers de demande bourse par les familles dans les établissements d'accueil est fixée au plus tard au **vendredi 4 septembre 2020**.
- La date limite de réception des pièces manquantes dans les établissements d'accueil est fixée au **vendredi 18 septembre 2020**.
- Les commissions départementales de pré-instruction se dérouleront impérativement dans la période comprise **entre le lundi 21 septembre et le lundi 5 octobre 2020**.
- La commission régionale consultative d'attribution des bourses nationales d'études se tiendra le **mardi 6 octobre 2020**.
- La clôture de la campagne de bourse pour l'année 2019-2020 est fixée au **mardi 6 octobre 2020** à 17h.

Il revient à chaque établissement d'accueil de veiller :

- à ce que ce calendrier soit communiqué aux familles par tous les moyens qu'ils jugeront utiles et ce, dès les journées portes ouvertes de mars 2020,
- de caler son organisation, en lien avec les établissements départementaux d'instruction, selon le présent calendrier académique qui fixe l'organisation régionale dans le cadre de la réglementation nationale en vigueur.

Je vous remercie de veiller au respect du calendrier relatif au dispositif des bourses nationales d'études sur critères sociaux qui constituera, in fine, un meilleur service rendu aux familles.

Pour le Directeur régional de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt,
La déléguée académique,
Chef du service régional de la formation et
du développement.

Marie LARROUDE
Le Chef du Service Régional
de la Formation et du Développement
Régional
L'Attaché de Service